

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est d'obtenir la certification du BPJEPS ASC.

Plus précisément la formation a pour objectif d'apporter au futur éducateur sportif les bases théoriques et pratiques indispensables à l'acquisition des compétences reconnues par le diplôme.

- Concevoir un projet de promotion de sa structure
- Participer au fonctionnement de la structure.
- Concevoir un projet pédagogique en activités sports collectifs.
- Prendre en charge un groupe dans les activités sports collectifs.
- Animer en toute sécurité un groupe dans les activités sports collectifs.
- Assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation est organisée dans les locaux de la commune de Compiègne, Rue Jacques DAGUERRE (salle de réunion de la piscine).
- Toutes les salles sont équipées de chaises et de tables ainsi que d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.
- Les locaux en rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes en situation de handicap, accessibles en transports en communs et un parking gratuit dans l'établissement.
- Chaque stagiaire reçoit un livret de formation qui récapitule les informations utiles au bon déroulement de la formation et une bibliographie.
- Des livres sont disponibles en prêt la liste est disponible sur le drive de la formation

LES MOYENS D'ENCADREMENTS

- Un livret d'accueil est remis à chaque participant ainsi que le règlement intérieur.
- La formation est organisée en alternance entre cours en organisme de formation et mise en situation professionnelle en structure d'accueil.
- Une aide à la recherche de structure d'accueil
- Un suivi individuel des stagiaires en entreprise, pour permettre une parfaite coordination de l'apprentissage théorique et pratique
- Evaluation à chaud des stagiaires à chaque fin de séquence,
- Evaluation à chaud des stagiaires à la fin de la formation
- Des apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôles, mise en situation, mises en situation avec débriefing
- L'animation est basée sur une pédagogie active faisant appel à la participation des stagiaires avec des exercices pratiques et personnalisés.
- Elle s'appuie en particulier sur l'alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques en lien avec les situations professionnelles des apprenants.
- Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés.

PUBLIC & PREREQUIS

- **Le PSC 1 ou équivalent et son éventuelle attestation de formation continue**
- **Le certificat médical type** de moins d'un an à la date d'entrée en formation indiquant la non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives.
- Le candidat devra joindre les attestations et justificatifs dans son dossier d'inscription.
- Satisfaire les épreuves des exigences préalables à l'entrée en formation ainsi que les tests de sélection.

DURÉE DE LA FORMATION

L'action sera d'une durée de 855h dont 511h en centre de formation et 344h de stage

Date de début : 21/11/2020

Date de fin : 03/07/2020

Organisées en 3 objectifs :

- 1** : Animer une séquence en sports collectifs
- 2** : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles dans le champ de l'animation sports collectifs.
- 3** : **Réaliser un projet d'animation permettant une action de promotion de sa structure**

